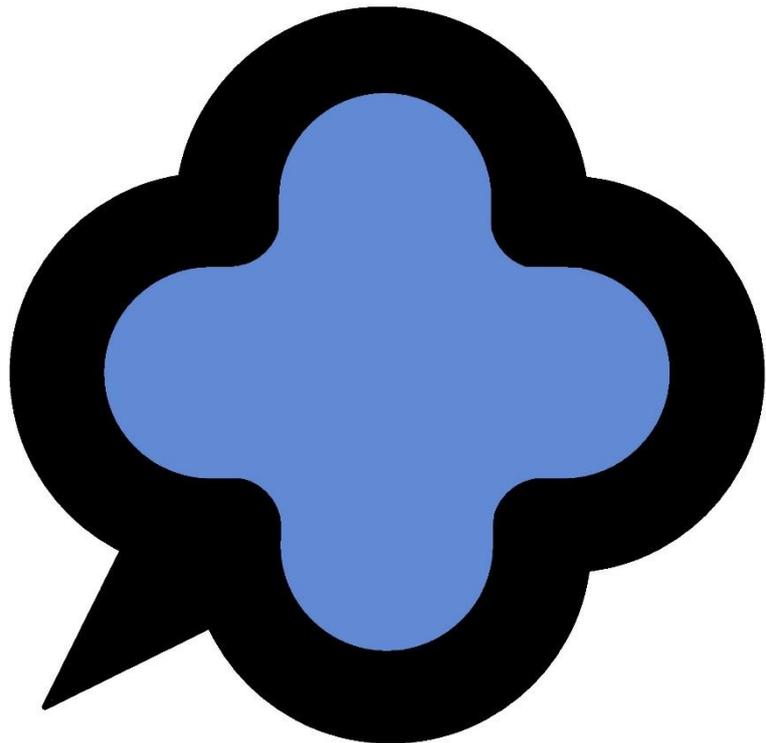


RAPPORT D'ACTIVITES 2014

*fondation***MÈRESOFIA**



*fondation***MÈRESOFIA**
Place du Tunnel 9
1005 Lausanne
Tél. 021 661 10 15

Table des matières

MANIFESTATIONS 2014	4
DIRECTION GENERALE	5
Cahier des charges	5
Ressources humaines	6
Service civil	7
Recherche de fonds et communication	7
Finances	8
Comptes de résultats par entités	10
Fondation Mère Sofia	10
Éléments marquants	11
Avenir	11
PROJETS EN COURS	12
L'accueil de nuit	12
Vision chiffrée	12
Les chiffres de l'EMUS	13
Conclusion	14
Les pistes de résolution	14
Ouvrir d'autres lits.....	14
Laisser les personnes en rue.....	14
L'accueil de nuit.....	15
L'accueil de nuit sera une porte ouverte sur la dignité et la sécurité.....	15
Analyse des risques	15
La suroccupation.....	15
L'usage à mauvais escient.....	16
La violence intra-muros.....	16
La violence extra-muros.....	16
Le projet pilote en détail	17
Le budget:.....	19
Budget global pour un an.....	20
L'accueil:.....	20

LA SOUPE POPULAIRE	21
Le concept	21
Fréquentation	23
Les chiffres	24
Les denrées	26
Le bénévolat	26
Prix de la prestation pour le bénéficiaire:	27
L'ECHELLE	27
Le concept :	27
Le fonctionnement de l'Echelle:.....	28
Les intervenants de l'Echelle :	28
Les denrées alimentaires distribuées:.....	29
Les permanences :	29
Les entretiens:.....	29
Résumé de quelques situations	30
Les chiffres	32
Points marquants de l'année écoulée	34
Evolution des besoins et enjeux	34
MACADAM SERVICES	35
Le concept	37
Les chiffres	38
Evénements marquants de l'année 2014	43
Au niveau de l'équipe.....	43
Au niveau des mandats... ..	43
Au niveau des bénéficiaires.....	44
LE PARACHUTE	44
Concept	44
Le Parachute est aussi:.....	45
Le Parachute est surtout:	45
REMERCIEMENTS	46

MANIFESTATIONS 2014

Course aux sponsors : le 4 juin s'est déroulée la 10ème édition de la course aux sponsors. Grâce au 26 coureurs et leurs 240 sponsors, la Fondation a pu récolter la magnifique somme de 18.001.-frs ! Malgré une météo capricieuse, les coureurs ont effectué une moyenne de 48 tours par personne avec un record de 69 tours, atteint par un ancien collaborateur de la Fondation. Peut-on en déduire qu'il faut être endurant pour travailler à la Fondation ?



Kits de survie : Lors de la vente des kits de survie du 1er novembre, plus de 2500 kits ont été vendus. Cela nous a permis de récolter plus de 13'800.-frs en faveur de la Fondation Mère Sofia! Une belle réussite due à la centaine de bénévoles qui ont animé les 13 stands à travers le canton (Yverdon, Romanel, Prilly, Vevey, Crissier et Lausanne). Cet événement ne pourrait jamais voir le jour sans le soutien de ces bénévoles ainsi que celui des maraîchers romands qui nous ont offert plus de 5 tonnes de légumes.



Cumulus-moi : grâce à ce concept, il est possible de transférer ses points Cumulus à la Fondation. Ainsi, à la fin de chaque décompte, les emplettes effectuées permettent à la Fondation Mère Sofia de recevoir des bons d'achat. Ces bons nous sont précieux pour l'acquisition de denrées alimentaires à la Soupe populaire ou encore de produits de première nécessité destinés aux bénéficiaires de l'Échelle. Depuis le lancement du projet, les 16 inscriptions nous ont permis de doubler nos points Cumulus.



Halloween à Bussy-Chardonney : Le samedi 15 novembre et comme chaque année pour Halloween, les enfants de la commune de Bussy-Chardonney ont fait du porte à porte pour récolter des pampers, des boîtes de conserve de divers aliments, des biscuits, du cacao, des produits d'hygiène, de l'huile, des chocolats, des pâtes, des pommes de terre et du café afin de remplir les étagères de l'Échelle. Grâce aux colis alimentaires qui seront par la suite distribués, les intervenants sociaux de l'Échelle pourront alléger le budget de plusieurs familles et les aider à retrouver une autonomie.



DIRECTION GENERALE

Cahier des charges

Afin de garantir une efficacité du travail administratif, la Direction générale regroupe l'entier des tâches de gestion et les compétences nécessaires à cette charge.

Les entités et le personnel social qui composent la Fondation Mère Sofia sont ainsi déchargés des aspects financiers, de la gestion des ressources humaines ou de la recherche de fonds. Les tâches sont centralisées et l'entier du personnel administratif est regroupé au sein de la Direction Générale.

Le travail administratif est de plus en plus complexe, notamment en lien avec des exigences spécifiques à chaque organe subventionnaire. Il est donc nécessaire qu'il soit effectué par du personnel qualifié et avec une vision d'ensemble des différentes exigences et de leurs interactions.

La Direction Générale sert aussi de lieu ressource pour les entités dans le cadre de leur travail social. C'est, en effet, la Direction qui porte les différents concepts éducatifs et méthodologiques, en assure la pertinence, et veille à leur mise en application. Ces compétences sociales sont également nécessaires pour le personnel social afin de débriefer, confronter les décisions, valider la pertinence d'objectifs sociaux, etc. La Direction Générale sert donc d'instance occupant une position méta pouvant permettant la prise de distance et confronter les travailleurs sociaux dans leur pratique, mais aussi de ressources.

La Direction Générale fait également le pont avec l'extérieur, ceci tant au niveau des relations et négociations avec les autorités et organes subventionnaires qu'au niveau

de la défense idéologique des valeurs et du positionnement du travail à bas seuil effectué par les collaborateurs. En effet, les travailleurs sociaux œuvrant dans le bas seuil sont fréquemment appelés à se situer dans une "zone grise" par rapport à la norme sociétale. Ils doivent avoir la garantie que, si la société réagit face à leur travail, que ce soit au niveau d'une remise en question de l'adéquation d'une telle prise en charge, de la limite légale ou éthique, ils ne seront pas directement interpellés. De cette manière, ils peuvent travailler sous protection de leur hiérarchie qui assume la responsabilité de leurs actes face à l'extérieur, sans craindre d'être pris à parti dans des débats de société, dans des zones de tensions idéologiques.

Ressources humaines

En décembre 2014, le personnel de la Fondation Mère Sofia est composé comme suit :

Entité	personnes	EPT	bénévoles	Civilistes
Conseil			9	
Direction	4	2.3		
Parachute	8	6.3 éducatif		1
	3	0.9 Non éducatif (logistique/entretien/cuisine)		
Soupe populaire	6	3.25	env.200	2
L'Echelle	3	1.4	2	1
Macadam Services	3	2.1		
Total	27	16.95	211	4

La lecture de ce tableau montre que la presque totalité des postes de la Fondation sont à taux d'activité réduit. Ceci est dû à deux facteurs:

- La volonté des employés, notamment dans les postes de terrain, de disposer de temps hors du travail pour se ressourcer, se former ou diversifier leurs activités.
- La nécessité de disposer de personnel compétent pour des tâches spécifiques, sans pour autant avoir la charge suffisante de travail pour les occuper à plein temps.

Force est de constater que, s'il est enrichissant pour une institution de disposer de personnel qui prend du temps pour son bien-être et travaille à des taux réduits, cela soulève parfois des difficultés pour repourvoir certains postes, notamment dans le domaine administratif.

Il est également essentiel de relever que sans les bénévoles nous ne pourrions réaliser les missions qui nous sont confiées.

Service civil

En 2014, nous avons ouvert des postes de civilistes dans les structures,. Permettant à la fois de renforcer les équipes et de permettre à des jeunes de découvrir une réalité de société, ce soutien est bienvenu.

Bien que nous ne considérons pas les personnes effectuant leur service civil comme du personnel « à bon marché », elles ne remplacent pas des postes de travail, leur présence et leur engagement permettant de libérer les collaborateurs de certaines tâches, offrant ainsi au personnel l'opportunité de se concentrer sur ses missions premières mais elle nécessite un temps d'encadrement de la part des responsables d'entité. Pour les bénéficiaires, c'est une rencontre rafraichissante et constructive.

Recherche de fonds et communication

Les autorités apportent une large contribution aux activités de la Fondation. Ainsi, les subventions couvrent 75% de nos charges d'exploitation. La ville de Lausanne, par le financement de la Soupe Populaire et de celui de l'Echelle, à hauteur respectivement de 80% et de 75%, couvre 30% du budget total de la Fondation Mère Sofia. Tandis que les subventions du Canton de Vaud, par le financement du Parachute (81%) et de celui de Macadam Services (53%) représentent 45% du budget global de la Fondation. Les subventions cantonales et communales couvrent donc les 3/4 des frais.

La Fondation doit ainsi rester très active dans la recherche de fonds qui lui assurent l'assise financière nécessaire à l'élaboration de nouveaux projets et à l'adaptation rapide de nos prestations aux besoins des bénéficiaires.

La Fondation a poursuivi un travail de fond entamé en 2010 autour de son image et de sa communication afin de maintenir présente, dans l'esprit du public, la nécessité de soutiens privés pour garantir un travail de proximité avec les bénéficiaires.

Les résultats commencent à se révéler et une augmentation des dons privés, particulièrement en fin d'année, se montre motivante. Toutefois, la Fondation doit maintenir la pression, tant sur les médias pour une meilleure visibilité, qu'auprès des donateurs usuels pour une compréhension accrue de notre action.

Si aujourd'hui cette augmentation s'avère réjouissante, elle ne permet pas le développement de nouveaux projets qui, pourtant, sont nécessaires. En effet, depuis toujours la Fondation a utilisé son expertise dans le domaine de la grande marginalité et dans celui de la réduction des effets de la précarité pour développer des projets audacieux et novateurs. Ceci n'est possible que grâce aux soutiens privés. Les autorités ont en effet généralement besoin d'un certain recul pour évaluer la pertinence et l'efficience de ces projets. Elles laissent à la charge de la Fondation le soin de trouver les moyens financiers pour soutenir les nouveaux projets durant leur phase test. C'est

ainsi que des projets aujourd'hui reconnus et subventionnés par les autorités, tels le Parachute ou Macadam Services, ont vu le jour grâce au soutien de dons privés.

Un legs important permet de clôturer l'exercice 2014 par un excédent de produits qui nous permettra de développer des projets à moyens termes.

Finances

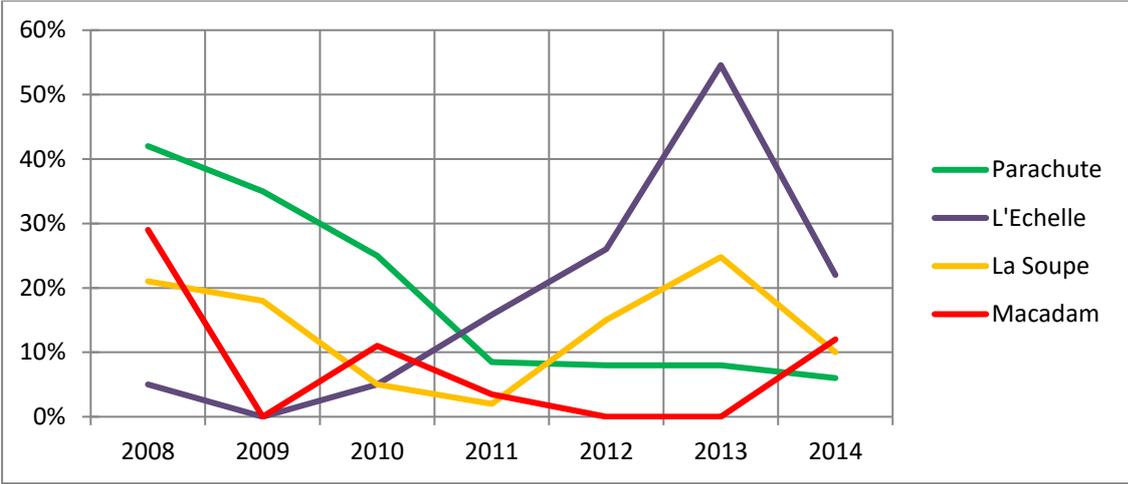
Aujourd'hui, les différentes entités bénéficient d'une couverture de subventions importante mais insuffisante pour éviter le déséquilibre financier de la Fondation.

Ainsi, en 2014 la charge des activités payées grâce aux dons privés a représenté 25% des charges totales. Une certaine disparité est visible selon les entités :

- Parachute : charges couvertes par les subventions, toutefois un solde de 2011 qui résulte d'une prise en charge inférieure des coûts d'imputation de l'administration générale de la Fondation a dû être comptabilisé en charge extraordinaire.
- L'Echelle : total des charges non couvertes par les subventions: 22%, soit 57'446.- frs de soutien privé.
- Soupe Populaire : total des charges non couvertes par les subventions: 10%, soit CHF 118'879.- de soutien privé.
- Macadam Services : total des charges non couvertes : 11.10%. A noter : cette entité s'autofinance à hauteur de 96'349.- frs.

Part des charges non couvertes par entité :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Parachute	42%	35%	25%	9%	8%	8%	6%
L'Echelle	5%	0%	5%	16%	26%	56%	22%
La Soupe	21%	18%	5%	2%	15%	25%	10%
Macadam	29%	0%	11%	4%	0%	0%	12%



Comptes de résultats par entités

du 01.01.2014 au 31.12.2014

	Fondation	Parachute	Soupe	Macadam	Echelle	Total 2014	Total 2013
Produits							
Dons, et recettes diverses	108'861	1'225	12'950	833	30	123'899	176'703
Dons spéciaux	0	8'688	0	0	0	8'688	62'371
Dons Loterie Romande	0	49'571	51'274	15'687	8'468	125'000	100'000
Legs	321'668	0	0	0	0	321'668	0
Subventions cantonales	0	804'184	0	167'330	0	971'514	922'407
Subventions ville de Lausanne	0	0	482'000	0	170'000	652'000	553'000
Produits d'exploitation	39'685	68'567	0	96'349	0	204'601	244'221
Total des Produits	470'214	932'234	546'224	280'198	178'498	2'407'369	2'058'703
Charges							
Frais de prestations	-11'809	-39'854	-95'580	-2'946	-3'093	-153'281	-123'360
Frais du personnel	-36'098	-772'793	-381'938	-244'757	-177'430	-1'613'016	-1'560'227
Total frais d'exploitation	0	-65'074	-56'784	-34'781	-26'424	-183'064	-158'160
Frais de promotion	4'917	0	0	-83	0	4'834	-20'518
Frais d'administration	0	-13'317	-11'465	-13'579	-9'954	-48'315	-47'237
Amortissements	0	-35'977	-54'788	-15'283	-10'222	-116'269	-117'557
Résultat financier	0	-9'287	-323	-730	-323	-10'664	-10'915
Résultat extraordinaire	1'661	-53'260	0	-3'043	0	-54'643	-33'039
Total des Charges	-41'330	-989'562	-600'879	-315'201	-227'446	-2'174'417	-2'071'013
Résultats	428'884	-57'328	-54'655	-35'002	-48'948	232'951	-12'310

La lecture de ces comptes nécessite quelques précisions:

- Les charges du Bus Rencard sont ventilées pour 70% à la Soupe Populaire et pour 30% au Parachute. En effet, ces deux entités bénéficient du soutien logistique du Bus Rencard pour leur approvisionnement. La Soupe Populaire requiert cette aide, non seulement pour ses acquisitions de denrées usuelles, mais également pour les tournées quotidiennes de récupération des invendus de boulangeries.
- Les charges salariales de la Direction Générale sont ré-imputées aux entités selon la réalité des heures effectuées.
- Les tâches non imputables à une entité spécifique sont ventilées selon une clé de répartition équitable. Cette clé de répartition unilatérale pouvant être discutable au vu des disparités en personnel et du volume d'activités des entités, a été confrontée à la réalité de l'investissement en temps mis à disposition des entités par la Direction. Certes, certains éléments extraordinaires peuvent avoir un impact sur cet investissement (reconceptualisation d'une entité, changement de responsable, etc.), mais de manière générale, cette répartition des charges de la Direction Générale semble être la plus équitable, ce d'autant plus qu'une part majoritaire de temps de travail reste non imputable à une entité spécifique (RH, finances, promotion, etc.). Le Parachute a cette année demandé un investissement massif de la part du directeur général. Le Service de Protection de la Jeunesse (SPJ) a accepté de financer cette augmentation.
- Les charges liées au travail de recherche de fonds et de gestion de manifestations ne sont imputées à aucune entité et échappent donc à tout subventionnement par les autorités.

Éléments marquants

Comme décrit plus haut, le Parachute a réclamé un investissement massif de la part du directeur général. En effet, nous n'avons pas trouvé un nouveau responsable pour cette entité, ce qui a impliqué la gestion ad intérim de l'entité par le directeur général.

Avenir

2014 devait être l'année des chantiers et des projets. Néanmoins les difficultés rencontrées dans le recrutement de la perle rare pour le poste de responsable du Parachute n'ont permis le développement que d'un seul projet. Nous espérons que les recherches de fonds pour sa concrétisation permettront sa mise en œuvre l'hiver prochain.

Pour revenir au Parachute, une analyse de fond sera opérée en 2015 pour permettre au Conseil de Fondation de se positionner sur l'avenir de cette entité.

PROJETS EN COURS

L'accueil de nuit

.... Dormir la nuit dans la rue,
une réalité à Lausanne



Vision chiffrée

Selon l'état des lieux (août 2012) du groupe de travail "Hébergement d'urgence" mandaté par le Service Social de Lausanne (SSL), 150 à 170 personnes se trouvent chaque soir sans domicile dans notre ville* (environ 400 personnes à Genève).

Lausanne, 15/09/2014, Parc de Montbenon

Aujourd'hui, il existe à Lausanne deux structures d'hébergement d'urgence :

- La Marmotte, gérée par l'Armée du Salut et accueillant 35 personnes
- Le Sleep'in, autogéré et pouvant accueillir 24 personnes

Ce dispositif est renforcé par l'ouverture, d'octobre à avril, de l'Abri PC de la Vallée de la jeunesse qui accueille 60 personnes (structure pouvant monter en puissance en cas de besoin).

En cas de grand froid, un nouvel abri PC peut être ouvert en accord entre Ville et Canton. Cette année, l'abri de Grand-Vennes a été ouvert et si l'ensemble des places disponibles n'a pas été utilisé, la prestation a été très appréciée.

Le nombre de places disponibles en permanence et dans l'urgence à Lausanne est important en regard de la politique d'autres villes (à titre de comparaison, Genève n'offre que 38 places à l'année, et de mi-novembre à fin mars, deux abris PC sont ouverts par les services sociaux pour un total de 200 places[†] mais un nombre prédéfini de jours est accordé à chaque «bénéficiaire» à savoir 21 jours pour les quatre mois d'hiver). Comme on peut le voir, la Ville de Lausanne et le canton de Vaud font des efforts conséquents autour de cette problématique.

Depuis l'hiver 2012, un système de réservation de prestations a été mis en place par la Ville de Lausanne pour les lits de la Marmotte et de l'Abri PC et, plus récemment, avec

* L'Hébergement d'Urgence à Lausanne - Etat des lieux et recommandations - Août 2012

[†] La Genève escamotée – La grande précarité n'est pas une fatalité ! Priorité n°1 : le logement – Février 2013

le Sleep'in, permettant aux bénéficiaires de stabiliser leur situation, quelques places d'urgences restant disponibles.

Mais chaque soir, devant les structures, c'est 20 à 30 personnes, parfois plus, qui n'obtiennent pas de places (informations corroborées entre Marmotte et Sleep'in). En raison du manque de places disponibles, une sélection se fait en fonction d'une grille préétablie prenant en compte le sexe, l'âge et la santé, et une priorité absolue pour les mineurs accompagnés.

Les chiffres de l'EMUS

(Equipe Mobile d'Urgences Sociales) En plus des éléments décrits plus haut, cet hiver, l'EMUS a pris en charge et a dû inventer des solutions alternatives chaque soir pour des personnes en grande souffrance morale et qui dorment dans des abris de fortune (parking et autre sous-sol) car elles n'ont pas trouvé de lits dans les structures existantes. L'EMUS dispose aussi d'une priorité dans certains lieux d'accueil.

Les chiffres exprimés par l'Emus sont saisissants!

Nombre de missions dont le motif est : Absence d'hébergement :[‡]

2012 : 222	2013 : 473 (+113 %)	2014 : 450 (projection)
-------------------	----------------------------	--------------------------------

Nombre de personnes prises en charge lors de mission dont le motif est : Absence d'hébergement.[§]

2012 : 362	2013 : 860 (+137%)	2014 : 750 (projection)
-------------------	---------------------------	--------------------------------

Ces chiffres appellent une explication : l'EMUS intervenant aussi bien pour des individus seuls que pour des couples, des familles ou des groupes. Voilà pourquoi le nombre de missions est inférieur au nombre de personnes prises en charge. La progression ne peut être liée uniquement à une meilleure connaissance des missions de l'EMUS par le réseau et par les bénéficiaires mais en raison d'une augmentation de la demande réelle !

[‡] Informations transmises par l'EMUS, C. Cloarec

[§] Informations transmises par l'EMUS, C. Cloarec

Le soutien aux bénéficiaires apporté par EMUS en distribuant des sacs de couchage, faute d'autres solutions d'hébergements, apporte une autre indication chiffrée. En effet, durant l'hiver ce ne sont pas moins de 150 "coques de noix" qui sont remises à ceux qui voient les portes des structures se fermer pour la nuit.

Conclusion

Nous pouvons, aujourd'hui, au vu des discussions avec nos partenaires, conclure qu'environ 30 à 80 personnes sont à la rue chaque soir sur Lausanne.

Les pistes de résolution

Ouvrir d'autres lits

La réflexion, quant à l'ouverture de structures supplémentaires, est toujours d'actualité, mais la crainte de l'appel d'air (à savoir que plus on propose de lits d'accueil d'urgence, plus on crée la demande) est extrêmement forte. Les facteurs favorisant sont la qualité de l'accueil dans les structures d'hébergements d'urgences et leurs infrastructures irréprochables, sans être luxueuses.

De plus, augmenter l'offre en lits d'urgence, sans réfléchir à des sorties par le haut, à savoir des solutions durables aux problématiques de logements pour les personnes en situation de grande précarité, est une incohérence qui assoira les personnes dans leur situation en diminuant leur chance d'en sortir.

Laisser les personnes dans la rue

Cette solution est synonyme de mise en danger des bénéficiaires mais force est de constater que des personnes sont aujourd'hui laissées à la rue, tournant dans les quartiers du centre pour éviter de s'endormir ou trouvant des lieux alternatifs abrités qui sont peu dignes (toilettes publiques, salles d'attente des CFF, forêt) ou encore potentiellement dangereux pour leur santé (parking du Rotillon, de la Riponne).

De même, la sécurité physique des personnes vivant dans la rue est un souci permanent pour les travailleurs sociaux. Dans les villes où une observation a pu être menée, il en ressort que le risque de viol ou d'agression sexuelle n'est pas anodin (A Paris, une femme sur trois vivant dans la rue est victime de viol^{**}). C'est sans compter les pratiques de prostitutions informelles qui poussent les femmes (plus rarement les hommes), la nuit venue, à se mettre à l'abri en échange de faveurs sexuelles. « *C'est une sorte de*

^{**} Campagne SAMUSOCIAL 2012: « 1 femme sans abri sur 3 est victime de viol. Arrêtez le cauchemar. »

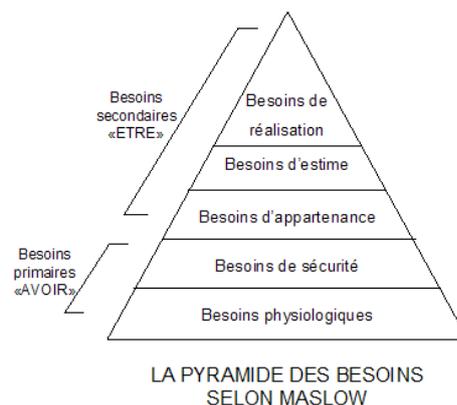
protection : je suis à l'abri et je ne suis pas dehors, je dois payer cette protection. [...] Il y a des femmes qui nous disent qu'elles préfèrent ça plutôt qu'être à la rue. ¹¹⁷⁷

Si la situation n'est pas aussi dramatique ici, il n'en reste pas moins une réalité que, dormir dans la rue, c'est se mettre en danger face à une agression (risque élevé de violence physique, sexuelle ou psychologique) On peut rappeler que, sans aller jusqu'à Paris, un jeune homme avait bouté le feu, à Bussigny, à un sans domicile fixe, endormi dans une salle d'attente de la gare en décembre 2007.

L'accueil de nuit

Les besoins vitaux (cf pyramide des besoins selon Maslow) n'étant pas garantis pour ces bénéficiaires, il apparaît comme capital de trouver une solution accessible et simple à développer.

La proposition de la Fondation Mère Sofia est d'ouvrir un lieu d'accueil de nuit, encadré par des professionnels, offrant un abri, chauffé et sûr, mais sans lit.



L'accueil de nuit sera une porte ouverte sur la dignité et la sécurité.

L'accueil de nuit offre une aide avec, forcément, une dimension d'urgence. Mais les bénéficiaires devant se sentir en sécurité et pouvoir y accéder sereinement quelle que soit leur situation administrative.

Dans ce lieu, il sera offert à ces naufragés la possibilité, s'ils le souhaitent, de bénéficier d'un espace de répit, de boissons (chaudes et froides), de conseils et du soutien de deux travailleurs sociaux. Une lumière tamisée dans l'ensemble du local permettra aux intervenants de veiller au calme et à la sécurité de chacun. Des chaises longues, ainsi que des tapis de sol, seront mis à disposition.

Analyse des risques

La suroccupation

Dans l'optique de permettre à tous ceux qui en ont besoin de passer la nuit dans une structure, l'accueil de nuit devra être capable de s'adapter aux besoins, sans pour autant se laisser dépasser.

¹¹⁷⁷ <http://blogs.rue89.com/francis-a-paris/2011/07/22/etre-une-femme-a-la-rue-cest-etre-une-proie-215208>

Durant la phase pilote, nous imaginons accueillir entre 10 à 20 personnes, encadrées par deux travailleurs sociaux.

Si le projet est validé et que le besoin est avéré, le concept est prévu pour accueillir jusqu'à 50 personnes. Au-delà, il faudra prévoir une montée en puissance avec une personne supplémentaire.

La suroccupation ne sera pas un problème, l'EMUS étant la porte d'entrée pour accéder à la structure durant la phase pilote.

L'usage à mauvais escient

Dans toute structure sociale gratuite, la crainte est l'usage à mauvais escient ou l'abus. A notre sens, le risque est ici limité : si quelqu'un peut trouver une solution plus favorable, il n'hésitera pas à le faire.

L'utilisation par des personnes dépendantes de l'EVAM est une possibilité. Notre approche et le peu de confort devraient toutefois limiter son utilisation par des bénéficiaires ayant un lit ailleurs.

Au demeurant, le risque le plus marqué tient à l'utilisation de la structure par des fêtards. En effet, les personnes terminant leurs activités festives entre 3 et 5h, elles pourraient être tentées de venir trouver un moment de calme, au chaud, avant le premier transport public.

Pour limiter cette possibilité, bien qu'ouverte toute la nuit, la structure ne pourra être mise à disposition que sur évaluation et accompagnement par l'EMUS.

La violence intra-muros

C'est un risque non négligeable, mais, comme pour la gestion de la Soupe Populaire, nous privilégierons l'encadrement. Une gestion claire et dans la régularité permettra d'éviter de gros écueils. Une gestion rapide de la situation par les collaborateurs, appuyée si besoin par les forces de police, doit pouvoir limiter cette violence.

La violence extra-muros

Pour éviter de faire entrer des éléments perturbateurs, le personnel sera attentif à prévenir les dérapages devant les locaux et devra être capable d'intervenir rapidement pour limiter les nuisances aux bénéficiaires et aux voisins.

Là encore, l'accès possible que sur accompagnement par l'EMUS limitera les risques.

Le projet pilote en détail

Il est proposé de commencer avec une période pilote.

Durée :

Selon capacité financière de 2 à 4 mois idéalement hiver 2014/2015

Le lieu :

A déterminer

Heures d'ouverture :

23h00 - 08h00

Personnel d'accueil :

2 travailleurs sociaux-éducatifs par nuit

Modalité d'entrée :

Via EMUS après évaluation de la situation selon le protocole. Prise en charge des bénéficiaires sans solution d'hébergement.

Le suivi du projet :

Les éléments statistiques seront issus de la base de données EMUS et du recueil d'informations réalisé par les travailleurs sociaux de l'accueil de nuit.

Des points de situation seront faits selon un rythme hebdomadaire et mensuel. Une analyse de situation sera faite au terme du projet pilote.

Pérennisation :

Il est proposé de faire une synthèse de l'activité hivernale afin de déterminer les moyens à mettre en place pour la période hivernale suivante (organisation et budget).

Le but, en phase test, est une meilleure connaissance du profil des personnes dans la rue et de vérifier le besoin.

Le budget:

Estimation des besoins en personnel et valorisation

PROJET ACCUEIL DE NUIT Vision 2013 - 2014 (phase pilote)

LES REGLES

Début d'activité : 01 novembre 2013

Organisation Opérationnelle : 1 travailleur social de 23h à 08h
1 aide de 23h à 08h

Organisation de la Gestion : Supervision assurée par directeur Fondation Mère Sofia

Note:

Tableau 01: Nbre d'heures opérationnelles à couvrir / année

Les différents horaires	Tranche horaire	Nbre d'heures par horaire	Compensation nuit	
			Nbre d'heures majorées	Montant de la compensation (heures)
Travailleur social	23h00 - 08h00	09:00	07:00	01:24
Aide	23h00 - 08h00	09:00	07:00	01:24

Total d'heures décomptées par horaire	Nbre de collaborateurs par nuit	Total d'heures des collaborateurs par nuit	Pour 1 année
10:24	1	10:24	3798.36
10:24	1	10:24	3798.36
		20:48	7597.12
			Total annuel

Tableau 02: Nbre d'heures opérationnelles dues pour 1 ETP / année

Année	52,14	Semaines
Vacances	5	Semaines
Fériés	2	Semaines
Absence	0	Semaine
Formation	0	Semaine
Total à travailler	45,14	Semaines
	41.30	heures/semaine
	1873:25	heures/ année

Tableau 03: Dotation Totale (opérationnelle et gestion)

Nbre d'heures à couvrir / année	7597.12
Nbre d'heure dues par 1 ETP	1873.25
Nbre d'ETP	4,06 Opérationnels
Chef	0
Adjoint	0
Nbre d'ETP	0 Gestion
Dotation ETP Totale	4,06

Tableau 04: Budget personnel

Travailleur social	65 000	CHF / année
Nbre ETP	2,03	
Total	131 795	
Aide	65 000	CHF / année
Nbre ETP	2,03	
Total	131 795	
Salaires Total	263 591	CHF / année
Charges sociales	54 115	CHF / année
Budget final personnel	317 706	CHF / année

(soit 20,53%)

Budget global pour un an

	Budget projet pilote 1ère année
charges	Jusqu'à 50 personnes
Prestations	
nourriture	1'200.00
Personnel	
salaires	317'706.00
Locaux	
loyers + Taxe au sac	15'105.00
Entretien	1'150.00
entretien local	500.00
entretien mobilier	250.00
entretien installations	200.00
matériel ménage	200.00
aménagement local	0.00
Energie	6'300.00
électricité	1'500.00
chauffage	4'800.00
Administration	1'900.00
frais de bureau	1'000.00
téléphone	700.00
frais postaux	200.00
déplacements	0.00
frais du bénévolat	0.00
Autres charges	
frais divers	500.00
Résultats financiers	
intérêts et frais financiers	800.00
Total des charges (annualisées)	344'661.00

L'accueil:

L'accueil se fera dans une approche "bas seuil", sans dossier ni réservation préalables. Pour rappel le concept même d'un accueil "bas seuil" nous vient du monde de la prise

en charge de la toxicomanie, ainsi une définition claire fera-t-elle référence à ce monde. Le travail avec les autres populations se fait donc par analogie.

On parle de bas seuil pour les structures offrant leurs prestations au plus grand nombre.

"Afin d'éviter aux usagers les sentiments d'échecs répétitifs et la rupture du lien avec l'institution, ces centres ne visent pas la réinsertion sociale et professionnelle des usagers".

"... Les prises en charge dites « bas seuil » sont caractérisées par le faible degré de démarches à entreprendre pour y avoir accès. Elles souhaitent maintenir le contact avec la population cible et ont pour objectif de réduire les dommages liés à la consommation de substances (notamment des conduites à risque, pour les personnes dépendantes grâce à des services d'hygiène, de soins et de conseils minimaux.) Ces offres visent aussi le maintien de l'ordre et de la santé publics."

Source :

http://www.infodrog.ch/tl_files/templates/InfoDrog/user_upload/impulsprojekte_fr/Hardegger_Litterature_PriseEnChargeBas-seuil_fr_2009-05.pdf

LA SOUPE POPULAIRE



Le concept

La Soupe Populaire est ouverte chaque jour où le soleil se lève. Tout le monde est le bienvenu et tout ce qu'on y sert ou propose est gratuit. Pour beaucoup, elle est un îlot dans la journée, un lieu où tous sont acceptés tels qu'ils sont et où chacun pourra accepter l'autre. Arrivé à un accueil libre 7/7 jours a demandé et demande encore de nombreuses ressources, notamment au niveau humain (trouver des bénévoles disponibles pour chaque jour, gérer une population hétérogène) ainsi qu'au niveau logistique (disposer de nourriture pour chaque repas, gestion de la cuisine et de la salle). Cela a permis aux plus démunis (personnes ne disposant d'aucune ressource financière) de disposer quotidiennement d'un repas chaud et à tout un chacun d'avoir un repère temporel supplémentaire lui permettant de finir la journée en compagnie d'amis, de connaissances, voire simplement de se trouver entouré par d'autres. Quant aux personnes qui recourent à la Soupe Populaire plus ponctuellement, elles savent également qu'elles peuvent compter sur elle quel que soit le jour où elles en auront besoin. Le créneau horaire d'ouverture est un aspect important de la

structure. Alors que les espaces d'accueil de l'après-midi (L'Espace, La Pastorale de la rue, l'Espace Mozaïk, Le Passage, etc.) sont déjà fermés et que les structures d'accueil de nuit n'ont pas encore ouvert leurs portes, à l'heure où les gens qui le peuvent rentrent chez eux pour se préparer un souper, il est réconfortant de pouvoir rentrer «chez soi » à la Soupe Populaire pour y partager un repas et un moment.

La Soupe Populaire accueille sans discrimination et sans restriction. Alors que certaines structures doivent limiter l'accès à leurs prestations, que ce soit à un nombre restreint de bénéficiaires, à certaines catégories de population, ou en demandant une petite participation financière, la Soupe Populaire permet à toute personne qui le désire de franchir son seuil, sans qu'on lui pose de question sur ses motivations ou sur sa situation et sans contribution financière.

Depuis sa création et aujourd'hui encore, la Soupe Populaire se donne les moyens d'accueillir chaque individu qui frappe à sa porte, sans qu'il ait à faire mention de sa précarité ou qu'il ait de compte à rendre sur le pourquoi de sa venue ou de ce qu'il y consomme. De par cette accessibilité, la Soupe Populaire représente une sorte de « porte d'entrée » vers d'autres structures du réseau « seuil bas », que ce soient les structures d'accueil de nuit, les services d'aide à la réinsertion socio-professionnelle, les associations de soutien aux migrants, les possibilités de cures pour les problèmes de toxicomanies ou les services d'aides sociales. Les intervenants de la Soupe Populaire connaissent ce réseau dont les bénéficiaires ont besoin; elle est donc une plateforme extrêmement importante dans l'orientation des personnes en situation de précarité et favorise activement la création de ponts avec le réseau par l'information aux bénéficiaires ou la présence de collègues d'autres institutions.

Plus encore que la précarité financière, c'est la précarité sociale des usagers de la Soupe Populaire qui est frappante. En effet, de nombreux bénéficiaires auraient certainement les moyens de ne pas mourir de faim si la Soupe n'existait pas, pourtant ils y viennent quand même, certains presque tous les jours, y chercher avant tout un contact humain, un endroit où ils seront simplement accueillis sans être victimes de préjugés, de discrimination ou de rejet. Comme l'a fait une fois remarquer une bénéficiaire, la Soupe Populaire n'est pas là pour ses usagers, mais avec eux. Ce n'est pas un énième « guichet » où ils viennent obtenir une prestation en raison de leur situation, mais c'est un endroit où ils viennent vivre un moment de leur journée, où ils ne sont pas un réfugié, un toxicomane ou un chômeur, mais un être humain, avec ses qualités et ses défauts, ses préférences culinaires et ses caprices, en compagnie d'autres personnes, connues ou non.

Enfin et surtout, la grande spécificité de la Soupe Populaire est la mixité de sa population et la diversité des problématiques qui en découlent, ajoutées à une courte période d'ouverture (deux heures) et à une affluence unique dans le réseau (jusqu'à 250 personnes par soirée). Le travail social effectué y est donc primordial : accueillir la personne au-delà d'une étiquette pour lui permettre de se voir dans son intégralité et

l'amener à développer une ouverture et une tolérance, tant sur autrui que sur elle-même.

Cette absence d'étiquetage des personnes permet aux intervenants sociaux de travailler sur les ressources individuelles et valoriser leurs compétences. Ce regard global porté sur les bénéficiaires, hors de leur problématique et en tant qu'individus complexes, leur permet de se réapproprier une image plus positive, de retrouver une part d'estime et de respect de soi. C'est cette réappropriation d'une image moins stigmatisée qui sert souvent de déclencheur à une volonté d'aller de l'avant, de trouver du mieux-être.

Fréquentation

La cohabitation entre les différentes populations peut parfois s'avérer délicate. Un important travail est donc quotidiennement fait par l'équipe sociale pour dépister les attitudes de rejet et les comportements d'exclusion afin, non seulement d'éviter les bagarres, mais également d'inviter les bénéficiaires à s'interroger sur la reproduction de stigmatisation dont eux-mêmes souffrent. Trouver un bouc-émissaire est fréquemment un moyen de se sentir soi-même appartenir à un groupe, de se sentir moins exclu. Les tensions entre bénéficiaires à la Soupe sont donc d'intéressants outils pour mettre en lumière ces phénomènes et pour les travailler avec les bénéficiaires.

Si parfois des barrières culturelles rendent la communication et l'intégration délicates, les problèmes de comportement au sein de la structure ne sont évidemment pas en lien avec l'origine ethnique, mais avec des problématiques spécifiques telles que la consommation de stupéfiants. Or, la Soupe Populaire, côtoyant depuis sa création des personnes abusant de substances, peut se prévaloir de compétences lui permettant de cadrer adéquatement ces comportements. De plus, l'entrée libre et inconditionnelle dans le respect du lieu favorise un climat de partage communautaire.

L'accueil du soir permet à certains de fixer un bilan de la journée écoulée et de faire part de leurs préoccupations et leurs espoirs à l'équipe d'intervenants jour après jour. Ce moment peut s'avérer extrêmement douloureux à affronter et il arrive qu'il se témoigne par une décompression parfois intense. Le travail social se fait ainsi sur trois plans :

- Premièrement, les intervenants de la Soupe accueillent chaque personne, que ce soit sa première visite ou qu'elle vienne tous les soirs depuis vingt ans. Cet accueil, cette reconnaissance de l'existence de l'individu, permet souvent de redonner le sourire aux personnes qui ont été ignorées ou brimées le reste de la journée. On peut citer l'exemple d'un bénéficiaire sans-papier qui a vu sa demande de régularisation en Suisse refusée : « Je vais devoir quitter le pays

maintenant, mais je tenais à vous remercier de votre accueil quotidien. Vous êtes les seuls à ne m'avoir jamais dit non. »

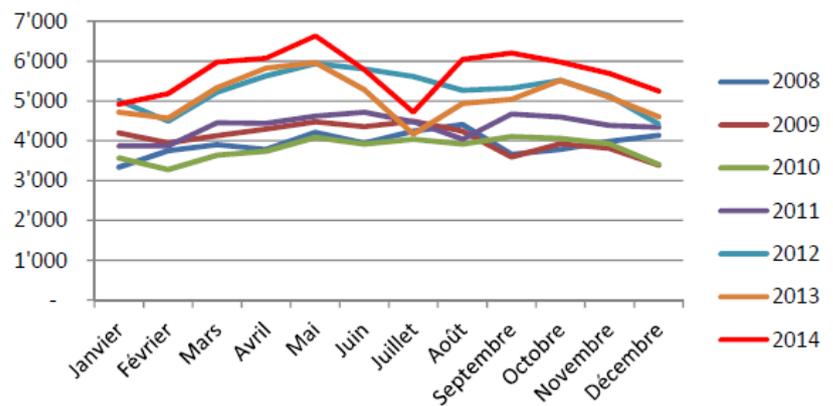
- Deuxièmement, les intervenants (en particulier les employés, mais aussi certains bénévoles qui viennent depuis longtemps) connaissent petit à petit les usagers réguliers et ont appris à connaître leur situation, leur histoire. Cette connaissance donne un côté plus convivial, voire amical et chaleureux, au moment passé à la Soupe Populaire. Ils garantissent l'anonymat qui est primordial pour certains. Mis ainsi en confiance, ils se sentent plus à l'aise pour demander une aide qui sort alors du cadre d'un repas et qui entre dans celui de l'orientation.
- Enfin, la présence des autres usagers permet de créer ou de maintenir le contact social. Encore une fois, la Soupe Populaire est un lieu de vie plutôt qu'un lieu d'accès à une prestation. Les discussions, les échanges d'informations sur le réseau social, le partage d'expériences à des moments difficiles de la vie ou plus simplement les plaisanteries, sont autant d'occasions d'avancer dans sa propre vie, de débloquer une situation pesante, ou tout simplement de se changer les idées, d'oublier ses problèmes quotidiens le temps d'un repas.

Les chiffres

Données statistiques La Soupe populaire

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	en comp. Annuelle		
								Comparaison mensuelle en %	Repas par mois En moyenne	Comparaison mensuelle sur 5 ans
Totaux	47'149	48'861	45'685	52'501	63'360	61'044	68'452			
Janvier	3'334	4'196	3'569	3'874	5'010	4'716	4'918	+4.28	159	+15.09
Février	3'751	3'947	3'278	3'872	4'490	4'570	5'186	+13.48	185	+28.64
Mars	3'904	4'132	3'641	4'456	5'221	5'338	5'978	+11.99	193	+31.17
Avril	3'785	4'297	3'740	4'439	5'628	5'824	6'073	+4.28	202	+26.90
Mai	4'214	4'473	4'085	4'622	5'940	5'964	6'632	+11.20	214	+32.20
Juin	3'942	4'358	3'915	4'720	5'802	5'282	5'778	+9.39	193	+19.99
Juillet	4'244	4'488	4'040	4'477	5'614	4'165	4'716	+13.23	152	+3.49
Août	4'411	4'244	3'918	4'042	5'270	4'934	6'047	+22.56	195	+34.93
Septembre	3'660	3'593	4'103	4'675	5'320	5'042	6'206	+23.09	207	+36.50
Octobre	3'782	3'929	4'064	4'600	5'515	5'516	5'978	+8.38	199	+26.52
Novembre	3'986	3'812	3'925	4'385	5'125	5'092	5'693	+11.80	190	+27.42
Décembre	4'136	3'392	3'407	4'339	4'425	4'601	5'247	+14.04	175	+30.11
Totaux	47'149	48'861	45'685	52'501	63'360	61'044	68'452	Moyenne	189	+26.09
Progression		+3.63	-6.50	+14.92	+20.68	-3.66	+12.14			
Repas moyen	129	134	125	144	173	167	188			

L'année 2014 marque un nouveau record de fréquentation avec plus de 68'000 repas distribués, soit près de 8'000 de plus que 2013. En moyenne, 187 personnes ont mangé à la Soupe Populaire tous les soirs et une centaine y a reçu du pain et des légumes à emporter.



Malgré les chiffres en augmentation, on peut observer un rythme mensuel récurrent à chaque année. Le mois de décembre marque systématiquement une légère baisse de fréquentation due en partie à la grande offre de repas solidaires mise en place par différentes structures de manière ponctuelle, et d'autre part au retour dans leur famille des bénéficiaires qui ont en l'occasion.

Les périodes plus chargées sont par contre plus difficilement explicables, les facteurs incitant les gens à venir à la Soupe Populaire étant très divers : outre l'état des finances des bénéficiaires en fin de mois et la météo, l'arrivée de nouveaux migrants se répercute souvent assez rapidement à la Soupe Populaire. Il arrive aussi que certains bénéficiaires trouvent un emploi, ce qui leur permet, même temporairement, de ne plus avoir recours à la Soupe, ou encore, certaines personnes trouvent un logement en dehors de Lausanne et n'ont plus la possibilité d'y venir.

Sur l'ensemble de l'année, le nombre de personnes fréquentant la Soupe Populaire quotidiennement, occasionnellement ou de façon limitée, se situe dans une fourchette estimée entre trois et quatre cents. Nous comptons chaque soirs le nombre de repas servis, mais ce chiffre n'inclut pas les donations de colis alimentaires à l'emporter, ni le service des boissons. De plus, un certain nombre de bénéficiaires vient chercher refuge à la Soupe sans forcément y manger. Durant l'année 2014, nous avons constaté une augmentation de la fréquentation des services à l'emporter, notamment par des familles avec enfants.

Au vu de notre accueil bas seuil, aucune statistique ne peut être tirée sur la provenance, les problématiques ou les motivations à fréquenter la Soupe Populaire. Les deux principales raisons qui pousseront une personne à y venir sont économiques d'une part, pour se nourrir, et sociale d'autre part, pour créer du lien. Dans tous les cas, nous ne craignons pas de servir des "profiteurs" car notre approche n'est pas attractive, nos menus simples et variés ne sont pas annoncés et la viande y est peu fréquente. De plus le temps d'attente dû au nombre de personne dissuade généralement les gens qui disposent d'autres ressources à manger sur place.

Les denrées

Un partenariat avec les "Jardins du Flon" et les "Jardins d'Ouchy" nous procure une partie des légumes frais utilisés pour la confection des repas. La CARL (Centrale Alimentaire de la Région Lausannoise) nous fournit les produits de base (pâtes, riz, sel, boîtes de conserve, etc.), des produits frais (salade, fruits) ou des extras permettant de varier les menus (viande ou poisson à l'occasion, sauces, épices, plats cuisinés tels que risotto, etc.). Ces dons couvrent près de 80% des besoins en nourriture et permettent de préparer chaque soir un menu varié, de la salade ainsi qu'une soupe chaude. Nous recevons également les invendus de différentes boulangeries de la région lausannoise et pouvons alors assurer un repas complet avec entrée et dessert. Le surplus est distribué à la fin de la soirée afin de couvrir les besoins du lendemain midi de certains bénéficiaires. Et, finalement, le reste de nourriture est distribué dans les différents centres d'accueil de nuit après la fermeture.



Distribution par organisation et par famille de produits

2014

Organisations	En Kg								
	Produits laitiers	Viandes & Poissons	Fruits & Légumes	Produits de base	Plats cuisinés	Boissons	Douceurs	Non-food	Total
Fondation Mère Sofia	8.80	0.00	5.35	0.00	4.94	64.92	1.96	0.00	85.97
La Soupe Populaire	3'964.53	461.40	4'911.27	4'946.13	2'107.84	12'401.42	333.63	996.97	30'123.19
L'Echelle	8'274.16	4'451.49	14'614.94	8'188.15	7'525.39	2'599.20	3'219.99	1'132.17	50'005.51
Totaux en kg	12'247.49	4'912.89	19'531.56	13'134.28	9'638.17	15'065.55	3'555.58	2'129.15	80'214.66
Totaux en kg				49'826.22	9'638.17	15'065.55	13'193.74	2'129.15	

Le bénévolat

Ce sont plus de 210 bénévoles qui se sont relayés cette année pour assurer le service des repas. Certains uniquement pour un soir, par exemple à Noël ou à Nouvel-An, d'autres plusieurs fois par semaine, sur une courte période ou tout au long de l'année. A ceux-ci s'ajoutent une vingtaine de volontaires qui s'occupe de la préparation de la nourriture chaque après-midi. Il y a enfin les équipes qui se chargent du ramassage des invendus des boulangeries et des grands magasins, que ce soit au centre-ville, pour une chaîne de boulangeries particulières, ou encore autour d'Echallens. En tout, cela représente allègrement l'équivalent de six postes à plein temps que ces bénévoles offrent à la Soupe Populaire, sans compter l'essence des véhicules nécessaires à la récupération et au transport des invendus des boulangeries. Il est évident que la Soupe ne pourrait voir le jour sans l'engagement de tous ces bénévoles. La journée de «course d'école» et le «Dîner des Bénévoles» sont des manières symboliques de les remercier.

La diversité des bénévoles est à l'image de la diversité des bénéficiaires de la Soupe Populaire: on y trouve toutes les tranches d'âge, des adolescents aux retraités, toutes les origines, des plus locales aux plus lointaines, et toutes les motivations, toujours empreintes de générosité et d'humilité. Plusieurs bénéficiaires proposent régulièrement leur service comme bénévole et participent ainsi à la création d'une atmosphère dynamique et participative au sein du lieu. L'immense avantage de cette

pluralité est que chaque usager peut trouver quelqu'un dont il se sent proche, qui saura l'écouter comme il le veut et trouver les mots qui lui conviennent.

Prix de la prestation pour le bénéficiaire:

Gratuit

L'ECHELLE

La vie est une échelle sur laquelle on ne peut pas monter les mains dans le dos...

Le concept :

L'Echelle, permanence sociale et alimentaire de rue, traverse la ville de Lausanne depuis 11 ans afin de poser son camping-car aux différents lieux de permanences.

Onze ans que cette structure de service social de proximité intervient auprès de bénéficiaires qui ont subi divers événements dans leur vie, chômage, problèmes de santé, séparation ou autres, qui provoquent bien souvent une situation de cassure dans un équilibre souvent déjà très précaire.



La mission principale de l'Echelle, qui s'adresse exclusivement aux Lausannois, vise à tout mettre en œuvre pour que chaque bénéficiaire retrouve son autonomie. Par une écoute attentive, les collaborateurs analysent les différentes problématiques qui ont entraînés les difficultés vécues. L'Echelle utilise le réseau social en indispensable

partenariat avec le bénéficiaire. Elle offre une disponibilité de haut niveau. Elle vise le retour à l'autonomie, qu'elle soit d'ordre personnel, financier, administratif ou relative à tout ce qui peut paraître insurmontable quand l'accumulation des difficultés au quotidien enlève la velléité de se battre. Le but final est que le bénéficiaire puisse se réapproprier la dignité à laquelle tout être humain aspire.

C'est avant tout par une écoute attentive, centrée sur le besoin personnel du

bénéficiaire et son histoire de vie, dans le non jugement et la non-discrimination, que ressortent les compétences et les ressources de chacun souvent en état de veille. C'est par cette écoute et du lien créé que l'état d'appréhension et d'angoisse s'atténue face à une situation qui paraissait jusqu'alors insoluble et inextricable.

Se diriger vers la camionnette de l'Echelle c'est déjà esquisser le pas qui mène au premier échelon et avoir pour objectif de retrouver son autonomie

Dans cette optique, l'Echelle accueille toute personne qui souhaite trouver des solutions dans sa situation actuelle et sa problématique. Le camping-car de l'Echelle dans lequel se déroulent les entretiens et la distribution des denrées, se déplace dans différents quartiers de la Ville de Lausanne pour se rapprocher de ses bénéficiaires, soit le quartier de la Bourdonnette et celui de la Pontaise.

Le fonctionnement de l'Echelle:

Un camping-car qui a subi des transformations permettant que les entretiens se passent à l'intérieur et puissent se dérouler en toute confidentialité. Les aliments secs sont rangés dans les armoires du véhicule, une chambre froide se trouve à l'arrière, les produits frais y sont entreposés, et un congélateur a été installé pour stocker les produits surgelés. Ce camping-car apporte le confort nécessaire aux entretiens, mais pour améliorer la praticité de l'entreposage et afin d'optimiser la place et de renforcer l'aspect pratique de la distribution, il est prévu d'entamer encore quelques transformations en 2015.



Les intervenants de l'Echelle :

Afin que l'Echelle puisse mener à bien son rôle de la manière la plus adéquate, l'équipe est composée :

- d'une responsable
- d'un ou d'une travailleur(euse) social(e)
- d'un chauffeur logisticien qui conduit le camping-car et le charge chaque jour à la Centrale Alimentaire de la Région Lausannoise (CARL).
- d'un civiliste qui accompagne le chauffeur pour le chargement du véhicule et distribue les denrées lors des permanences
- d'un ou plusieurs bénévoles qui accueillent les bénéficiaires et aident à la distribution.

Les denrées alimentaires distribuées:

Les denrées alimentaires distribuées à l'Echelle proviennent essentiellement de la Centrale Alimentaire de la Région Lausannoise (CARL). En règle générale, les denrées de base à disposition sont en quantité suffisante, mais limitée. Certains produits sont indisponibles parfois. Dans ce cas, il est donc nécessaire que l'Echelle achète alors elle-même les produits manquants.

Nestlé Shop à Crissier nous fournit aussi son stock d'invendus à la date limite. Les Cartons du Cœur nous donnent leur surplus occasionnellement.

Les permanences :

Les différentes tranches horaires de permanence que propose l'Echelle permettent aux bénéficiaires de faire en toute liberté le choix de l'endroit et de l'heure, selon leurs disponibilités et leurs besoins. Elles ont lieu quatre jours par semaine.

Les entretiens:

Chaque situation et chaque bénéficiaire est unique. La prise en charge est centrée prioritairement sur l'individu. Elle se passe dans des conditions souvent difficiles :

- conditions extrêmes pendant l'hiver et l'été (froid et chaleur).
- temps d'attente important lors du passage dans les permanences.

Malgré ces conditions, cet espace crée une atmosphère particulière qui incite à l'échange vrai.

L'écoute active et l'authenticité de la relation est la base de chaque entretien. Elle permet aux bénéficiaires d'être partie prenante des buts et/ou des objectifs fixés en total lien avec son histoire de vie. La manière qu'a le bénéficiaire de travailler ses problématiques, d'appréhender ses émotions face à la situation vécue, permet de construire lui-même, à son rythme un projet d'avenir et de retour à l'autonomie.

Une fois le lien créé avec le bénéficiaire, les intervenants sociaux de l'Echelle soutiennent et orientent. La connaissance de la réalité de chaque situation permet d'entamer d'éventuelles démarches administratives, de motiver, d'orienter vers une collaboration avec le réseau social, médical, alimentaire ou autres services partenaires adéquats, tels que : les services sociaux de Lausanne (SSL), du CHUV, le CSP, Pro-Infirmis, Pro Senectute, Tandem, Unafin, les Cartons du Coeur, la Soupe populaire, PROFA etc. Les bénéficiaires n'entrant pas dans le cadre de l'Echelle sont orientés, de cas en cas, vers les services adéquats.

L'isolement, les soucis financiers, la dépression, et les difficultés du quotidien représentent souvent un obstacle important pour entamer des démarches

administratives dont la lourdeur, la lenteur, voire l'incompréhension, suppriment toute envie de se mobiliser.

C'est ici qu'intervient l'accompagnement des travailleurs sociaux de l'Echelle pour soutenir ou (re)motiver le bénéficiaire à reprendre sa situation en main et, souvent, à se redécouvrir compétent, à gérer sa propre vie.

L'aide et le soutien alimentaire apportés pendant cette période de reconstruction et de recherche de solutions soulagent le budget nourriture, dont l'argent ainsi économisé peut être versé sur un autre poste en souffrance. Cette aide atténue aussi cette tension, cette angoisse de ne pas arriver à se nourrir ou à nourrir famille ou/et enfants. Soulager cette appréhension permet une disponibilité mentale plus large pour affronter le quotidien.

Les Cartons du Cœur, La Soupe Populaire ou Le Centre Social des Adventistes remplissent une mission d'aide alimentaire d'urgence.

Grâce à ses spécificités l'Echelle permet donc d'atténuer un sentiment de victimisation et une situation d'assistanat pour reprendre pied et se réapproprier sa vie. Le soutien social, la motivation et l'accompagnement administratif que les travailleurs sociaux de l'Echelle proposent, ainsi que la pleine et indispensable implication de chaque bénéficiaire, permettent et incitent à retrouver la légitime autonomie indispensable à tout être humain, ceci afin de pouvoir se projeter dans le futur.

Résumé de quelques situations

Mme Michaud^{**} :

Madame est mariée, 2 enfants : un garçon d'un premier mariage et une fille de 7 ans de sa présente union.

Madame Michaud approche la première fois l'Echelle, en difficulté conjugale. Son mari devient violent et le couple reçoit deux sanctions sur son RI (Revenu d'insertion) à cause de rendez-vous manqués par ce dernier. Elle doit se réfugier, par la suite, au foyer de Malley-Prairie en raison des violences subies de la part de son mari.

Madame a vendu des affaires de ses enfants sur Anibis pour pouvoir acheter à manger, mais n'a pas déclaré le montant du produit au Service Social et reçoit ainsi une double sanction du même service. De plus, son mari ne paie pas la pension alimentaire.

Madame Michaud téléphone au Centre Social Protestant pour rédiger une demande de séparation au juge. Une copie de celle-ci est envoyée au Service Social afin de

^{**} Nom fictif

demander le versement d'un forfait RI séparé entre son mari et elle.

Après deux mois d'attente, le couple est convoqué au tribunal et la demande de RI aboutit.

Madame Michaud, qui n'a pas obtenu la mesure protectrice d'urgence, quitte donc le domicile conjugal et part habiter chez une amie. Les sanctions du RI de son mari sont partagées et continuent à être déduites sur la part du RI lui revenant.

Son mari a pris un avocat, il demande une audience d'urgence (une semaine de délai) dans le but d'obtenir la garde de sa fille et la jouissance de l'appartement familial. Nous contactons le Centre LAVI (Loi Fédérale aux Victimes d'Infraction) pour obtenir gratuitement un avocat et dans les plus brefs délais. Nous avons essayé de repousser l'audience, sans succès.

Les demandes de la garde de la fille ainsi que celle de la jouissance de l'appartement par Monsieur Michaud lui sont refusées par le tribunal et Monsieur doit quitter l'appartement. Restent les sanctions de Monsieur sur le RI qui sont partagées sur les deux forfaits.

Deux mois plus tard, Madame est de retour chez elle. Son mari ne respectant pas les droits de visite, Madame doit refaire appel à un avocat et demander une audience. A la fin de l'année 2014 la séparation est en cours. L'Echelle soutient toujours alimentaires chaque semaine car la sanction RI est encore en vigueur. Les frais d'avocats, malgré l'assistance judiciaire, pèsent lourdement sur le budget.

Madame et Monsieur Camara :

Le couple est marié. Madame a 3 enfants de mariages précédents. Ils sont d'anciens bénéficiaires de notre entité. Ils avaient sollicité le soutien de l'Echelle l'année précédente.

Ils ont écrit au mois de décembre 2013 à l'ODM (Office Des Migrants) à Berne pour demander un permis de séjour pour Monsieur. Ce permis de séjour lui a été refusé et le couple à un délai d'un mois encore pour déposer un recours auprès du tribunal. La procédure coûte 800.- frs. Le soutien de l'Echelle permet au couple de payer ces frais dans les délais et d'obtenir des arrangements de paiements pour d'autres factures en cours. L'attente est longue. S'ajoutent aux difficultés financières des frais de 150.- frs pour la participation de l'un des fils à un camp organisé par l'école. Comme aucune demande d'aide n'a été transmise dans les temps, La famille ne peut bénéficier d'un soutien de l'école pour ce camp. Après renseignement c'est l'institutrice qui a avancé les frais et qui réclame l'avance en 3 fois à l'enfant, ce qui n'a pas été possible.

La décision, suite au recours, devait être connue en octobre. Après plusieurs démarches, l'avocat informe le couple que l'ODM a environ une année de retard sur

les traitements d'autorisation de permis de séjour. Les frais d'avocat s'élèvent à 3846.- frs. Des arrangements de paiements sont mis en place avec l'avocat, l'assistance judiciaire n'ayant pas pu intervenir, une somme lui étant toujours due suite à d'anciennes interventions.

Le couple est inquiet et ne comprend pas pourquoi il a reçu l'autorisation au mariage et le refus du permis de séjour. L'Echelle va soutenir administrativement et alimentaires la famille jusqu'à la fin des arrangements de paiement pour l'avocat.

Ces résumés de situation démontrent à quel point le cumul des difficultés, le besoin d'écoute, les difficultés financières, le stress et l'angoisse empêchent de trouver des solutions. Des buts et des objectifs à courts termes sont indispensables.

Dans chaque cas, il est important de prendre du temps pour comprendre l'entier de la situation, les difficultés plus dures à partager. Etablir un lien de confiance reste donc la priorité.

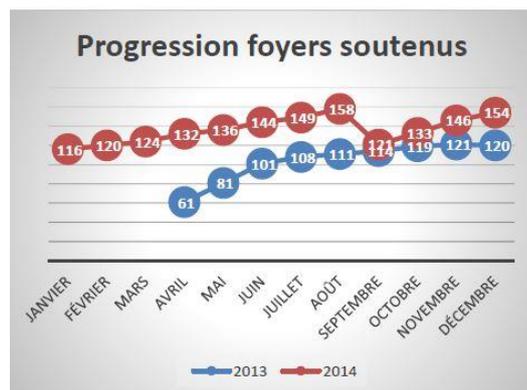
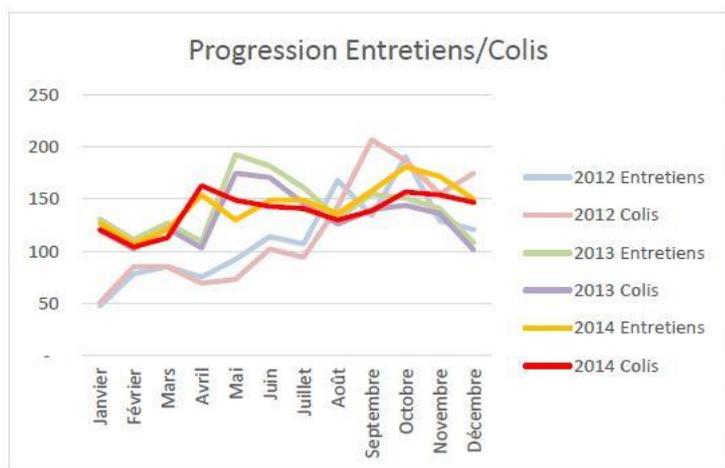
L'Echelle cherche le partenariat constant avec chaque bénéficiaire, elle vise l'obtention d'une nouvelle autonomie, nous sommes souvent au premier échelon d'une démarche souvent longue mais qui conduit à la résolution des problèmes.

Les chiffres

	2011	2012	2013	2014
Denrées alimentaires	19 tonnes	28 tonnes	39 tonnes	48 tonnes
Non alimentaire	207 kg	2.7 tonnes	3.2 tonnes	1.1 tonne

Données statistiques L'Echelle

	2012		2013			2014			Comparaison		
	2012 Entretiens	2012 Colis	2013 Entretiens	2013 Foyers	2013 Colis	2014 Entretiens	2014 Foyers	2014 Colis	Entretiens en % Comp. Annuelle	Dossier en % Comp. mensuelle	Colis en % Comp. Annuelle
Janvier	47	50	131		120	127	116	121	-3.05		+0.83
Février	78	85	111		102	107	120	104	-3.60		+1.96
Mars	85	85	127		122	121	124	113	-4.72		-7.38
Avril	75	69	109	61	103	154	132	163	+41.28	+116.39	+58.25
Mai	92	73	193	81	175	130	136	149	-32.64	+67.90	-14.86
Juin	114	102	182	101	171	149	144	143	-18.13	+42.57	-16.37
Juillet	107	94	161	108	146	149	149	141	-7.45	+37.96	-3.42
Août	168	143	132	111	126	136	158	130	+3.03	+42.34	+3.17
Septembre	134	207	155	114	140	158	121	139	+1.94	+6.14	-0.71
Octobre	191	187	151	119	144	181	133	157	+19.87	+11.76	+9.03
Novembre	129	155	141	121	136	172	146	154	+21.99	+20.66	+13.24
Décembre	121	175	108	120	101	150	154	147	+38.89	+28.33	+45.54
Totaux	1'341	1'425	1'701		1'586	1'734		1'661			
Moyenne					104			136			



Nous avons effectué 1734 entretiens et distribué 1661 colis en 2014. Nous avons soutenu, en moyenne annuelle, 136 foyers pendant l'année 2014.

La plupart des entretiens se déroulent dans le cadre des permanences. Toutefois, certains entretiens se sont déroulés lors de rendez-vous spécifiques. En effet, cet état de fait est dû à la nécessité de passer plus de temps, à la complexité des situations ou afin de réduire le temps d'attente parfois important devant le véhicule.

Points marquants de l'année écoulée

Nous avons pu obtenir une place de civiliste à l'Echelle. Ainsi pour la première fois, deux civilistes ont effectué leur service civil à l'Echelle. Cette expérience a été bénéfique à plus d'un titre. Ils ont apporté présence et soutien lors des permanences. Ils ont aussi accompagné et aidé le chauffeur lors du remplissage du camping-car et à la distribution des denrées alimentaires.

Une permanence exclusivement alimentaire mise en place le lundi a permis aux bénéficiaires dont l'objectif est clair et ne nécessite pas de soutien intensif de venir chercher les denrées. La possibilité de venir le lundi est définie par les intervenants sociaux de l'Echelle. Cela réduit aussi et surtout le temps d'attente parfois conséquent sur les autres permanences.

Evolution des besoins et enjeux

Souvent, les bénéficiaires nécessitant le soutien de l'Echelle, ont des problèmes récurrents tels que sanctions sur un RI, frais médicaux, factures imprévues (électricité, chauffage, amendes, etc.). Les délais d'attente souvent longs pour obtenir des subsides d'assurance maladie et ceux pour obtenir des PC (prestations complémentaires) : tout ce cumul rend le côté administratif écrasant, amenant certains bénéficiaires à ne plus relever le courrier ou à ne pas aller chercher les recommandés à la poste, sachant qu'un acte de poursuite arrive, les enferrant ainsi dans l'angoisse.

La taxe aux sacs poubelles n'améliore en rien ces difficultés quotidiennes et tend plutôt à précariser encore les personnes les plus fragiles.

Assainir une situation prend du temps, demande de l'engagement de part et d'autre. Les bénéficiaires arrivent souvent dans une situation de précarité déjà importante. Les arrangements financiers, même minimes, sur des sommes totales importantes, sont souvent la cause de la précarisation.

En 2014, la nouvelle loi votée en février a provoqué de nouveaux enjeux. Une part importante des bénéficiaires devant renouveler leur permis de séjour et étant bénéficiaire des Services Sociaux, ont fait le choix de sortir de ce Service par peur de voir leur permis non renouvelé. Ainsi, la situation des bénéficiaires sans plus aucun revenu fixe les plongent dans un quotidien de difficultés sans nom. Comment payer son loyer, son électricité, son assurance maladie etc. ? Sans un soutien financier, familial ou autre, ils risquent de se retrouver à la rue, dans une précarité durable.

Des situations nouvelles de crises sont apparues. Ce sont des difficultés familiales où des jeunes (de 11 ans à 18 ans) s'expriment avec de la violence dans la famille. Ces jeunes menacent, insultent et violentent leurs parents. Les problèmes financiers en sont souvent la cause première : ne pas pouvoir sortir ou ne pas pouvoir s'acheter ce que d'autres jeunes possèdent, peut induire à un climat de violence de la part de ces jeunes.

L'Echelle rencontre de plus en plus de situations d'une complexité importante qui demandent plus de temps pour appréhender et imaginer des solutions cohérentes. Nous avons dû améliorer nos connaissances sur tous les fronts, qu'elles soient juridiques, sociales ou administratives. Nous avons souvent pris contact avec les différents services concernés afin de pouvoir orienter et agir dans les cas les plus exigeants.

La difficulté d'orienter une population non lausannoise qui nécessite du soutien reste souvent ardue, voire insoluble: aucune aide correspondant à l'Echelle n'existant en dehors de Lausanne.

Même difficulté en fin d'année, une fois les aides alimentaires d'urgence épuisées.

La Soupe Populaire reste la solution quotidienne d'urgence, ce qui n'est pas suffisant, en particulier pour les familles car la Soupe Populaire ne procure qu'un seul repas par jour.

Poser ses angoisses, ses inquiétudes, ou briser l'isolement restent l'essentiel de ce qui se passe, dans un premier temps, au cours des entretiens de l'Echelle. Se sentir écouté et reconnu, alors que tout est lourd et compliqué, soulage bien souvent dans un premier temps.

La motivation de chaque partie dans les suivis de longue haleine reste indispensable. Souvent, après un léger éclaircissement et l'ébauche de solutions trouvées, la lourdeur de la suite des démarches, la lenteur des réponses et l'attente de décisions pèsent sur la volonté de s'en sortir et le découragement intervient parfois fortement. Nous avons pu, malgré tout, résoudre un nombre considérable de situations en 2014, ce qui tend à dire que, malgré le grand nombre d'échelons, on peut parfois atteindre le sommet de l'échelle !!!

MACADAM SERVICES

« Je n'aime pas le travail, nul ne l'aime ; mais j'aime ce qui est dans le travail l'occasion de ce découvrir soi-même. »

Joseph Conrad, artiste-écrivain-romancier, 1857 – 1924



Dans un contexte socio-économique toujours plus difficile, les espoirs de nos bénéficiaires de recouvrer emploi, logement et vie harmonieuse diminuent de plus en plus. En effet, la pénurie de logements continue à faire rage et oblige souvent des exils aux quatre coins du canton, exils tendant à l'isolement de la personne, ou l'obligation de demeurer dans un logement non-adéquat (espace non-locatif, chez un tiers, camping, hôtel) dure des mois, voire des années. Pour autant qu'il existe une solution de logement... En ce qui concerne l'emploi, la marginalisation de nos bénéficiaires et leur longue absence du milieu professionnel sont des freins importants à l'obtention d'une place de travail. De plus, leur manque de qualifications ne leur donne accès qu'à des salaires souvent insuffisants pour sortir de l'aide sociale et pouvoir assumer les besoins vitaux et les éléments de base menant à l'indépendance. Sans compter les dettes à régler dès l'obtention d'une quelconque rémunération. Malgré tout cela, la volonté des personnes que nous croisons pendant quelques mois dans notre structure mérite d'être relevée. Et parfois, avec un peu de chance, leurs efforts se voient récompensés une certaine harmonie retrouvée.

Sashka vient à notre rencontre sur les conseils de son assistant social. Cuisinier de formation, il est tombé en dépression et remonte doucement la pente. Il est preneur et commence à bosser à Macadam. Après quelques temps, nous soupçonnons un problème d'alcool qui s'avère plus ou moins géré. De plus, Sashka est confronté à des pressions familiales et culturelles qui semblent dures à vivre.

Cependant, il est régulier et investi dans son travail. Nous lui proposons de renouveler la mesure et d'organiser un stage en cuisine au sein du Parachute, ce qui lui donne encore plus de motivation pour se remettre à travailler. Finalement, il trouve un boulot dans un restaurant de la campagne vaudoise et nous quitte prématurément, le sourire jusqu'aux oreilles !

Le concept

Créé en 2006, Macadam Services est aujourd'hui encore reconnu comme un acteur atypique du réseau social du canton. Dans le catalogue vaudois, il s'agit en effet toujours de la seule MIS (Mesure d'Insertion Sociale) à orientation professionnelle qui prenne en charge des personnes en phase active de consommation. Notre approche reste dès lors fidèle à la philosophie de la Fondation Mère Sofia, le but n'étant ni d'orienter ni de motiver les consommateurs vers des structures thérapeutiques, mais bien de les accompagner vers une prise de conscience des limites imposées par leur consommation.

C'est son assistante sociale qui parle à Vincent de Macadam Services. Consommateur d'héroïne depuis plusieurs années, il vit à Montreux et la relation qu'il a avec sa copine passe régulièrement du blanc au noir, au blanc... Il tente de gérer ces turbulences au mieux, s'exile, consomme, réfléchit, puis retourne toujours vers elle. Il commence chez nous et démontre vite une volonté de s'en sortir, d'évoluer et de changer de mode de vie. De plus, il bénéficie du soutien inconditionnel de sa famille qui habite le Jura. Le travail lui fait du bien, l'aide à reprendre une activité physique qu'il entretient en allant courir ou marcher en forêt. Cela l'aide dans la gestion de sa consommation, malgré quelques écarts qu'il nous verbalise avec confiance. Toutefois, venir à Lausanne se transforme en tentation et il se projette ailleurs. Finalement, son couple explose et il part en cure chez ses parents avec le projet de retrouver appartement et travail dans cette même région.

Cependant, les bénéficiaires de notre structure ne sont pas uniquement des personnes consommatrices d'alcool ou de drogues. L'accès bas seuil de Macadam Services permet à chacun, pour autant qu'il bénéficie de ce droit, de se (re)tester dans le monde du travail. C'est en accompagnant chaque bénéficiaire en fonction de sa situation, en le soutenant dans ses démarches, que nous l'aidons dans sa reconstruction personnelle, sans être intrusifs, ni pressés.

De plus, par le contact direct avec sa clientèle (entreprises, institutions et clients privés), Macadam Services met ses bénéficiaires à l'épreuve dans un milieu ouvert, donc moins protégé. Si l'accompagnement des travailleurs sociaux est bien présent au début de la mesure, il s'estompe au fil du temps, selon les capacités du bénéficiaire, pour l'amener vers de plus en plus d'autonomie. Ainsi, Macadam Services se profile dans une optique

d'entreprise sociale : d'une part, cette mise en réalité par le contact direct avec les clients, d'autre part, un soutien social et un travail motivationnel pour nos bénéficiaires.

Un autre aspect significatif de Macadam Services est l'échange de rôle entre le bénéficiaire et le travailleur social. Si ce dernier accompagne et chapeaute les compétences sociales et le savoir-être, les compétences professionnelles sont très souvent transmises par les bénéficiaires eux-mêmes. Dès lors, Macadam Services leur fait une confiance particulière en leur proposant des mandats auxquels les encadrants eux-mêmes ne sauraient parfois répondre. Le savoir-faire personnel et professionnel des bénéficiaires est donc mis à disposition de la clientèle. Ceci leur permet de reprendre confiance, de valider et valoriser leurs compétences et de (ré)acquérir un savoir-être en vue d'une insertion sociale et professionnelle.

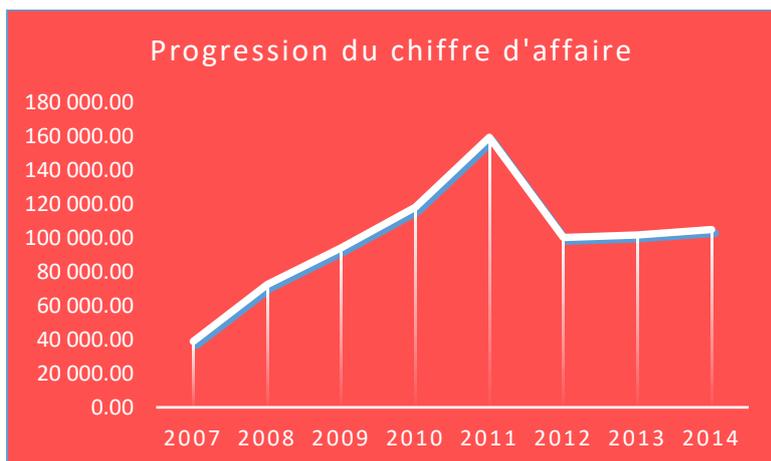
Toutefois, une attention particulière est portée au bien-être des bénéficiaires de la structure, tant au niveau humain que professionnel. Les missions proposées sont adaptées à leurs conditions physique et psychique. Nos clients sont informés du caractère citoyen lorsqu'ils mandatent Macadam Services pour une mission et l'accueil réservé à nos équipes est très souvent bienveillant.

Les chiffres

Notre clientèle privée a augmenté de manière importante en 2014. Les demandes de débarras ont explosé, toujours en lien avec l'arrêt dès 2013 des ramassages des déchets encombrants par la Ville. Cependant, suite à la mise en place d'une tournée à moindre frais nommée Macadam Express, le chiffre d'affaire n'a pas progressé.

Malgré l'investissement des collaborateurs et des bénéficiaires de Macadam, l'attente des clients pour l'engagement d'une équipe avec véhicule est restée la même durant toute l'année, soit de quatre à six semaines, démontrant ainsi l'utilité publique de notre structure.

Années	Progression du chiffre
2014	104'875.95
2013	101'708.05
2012	100'139.20
2011	159'325.00
2010	118'000.00
2009	94'233.00



2008	72'600.00
2007	38'941.00

* = Chiffre d'affaires

Cette année encore, le nombre de bénéficiaires engagés a diminué et est passé de 26 à 22, soit 19 bénéficiaires du RI (Revenu d'Insertion) et 3 personnes venant d'autres horizons (AI, sans aide de l'Etat) et bénéficiant d'un accompagnement moins important. Cette diminution s'explique par une baisse des interruptions de la mesure en cours de route, ainsi que par de nombreuses reconductions des contrats, démontrant ainsi une plus grande stabilité générale de nos bénéficiaires et de nos équipes. Dès lors, nous avons pu remplir toutes les places mises à disposition par le canton, en gérant les personnes en attente avec plus ou moins de facilité.

En outre, l'engagement des bénéficiaires sur une plus longue période nous a permis de nous concentrer sur les problématiques complexes rencontrées et de nous impliquer de manière plus approfondie dans les suivis de situations des bénéficiaires.

Sylvain vit dans la rue. C'est par bouche-à-oreille qu'il entend parler de Macadam Services. Il débarque donc au bureau après quelques bières pour voir comment ça se passe. Se remettre à bouger, ça le botte ! Du coup, il prend contact avec son assistante sociale du Centre Social Régional d'Orbe qui le suit dans son envie de s'inscrire dans notre structure. A force de bosser et de se retrouver faisant partie d'une équipe, il boit moins et se donne plus.

Malheureusement, il ne trouve pas de plan où dormir. Du coup, étiqueté comme SDF, son dossier est transféré au canton et il change d'assistante sociale. C'est un coup dur, car il passe d'une personne de confiance à une autre qui se permet de le juger sur sa solution provisoire de poser sa tente dans les différents campings de la région. Il y a des tensions, mais Sylvain ne baisse pas les bras ! Il veut bosser à la Soupe, là où il va manger presque chaque soir. Nous l'envoyons donc se renseigner chez MACIT, une autre

mesure du réseau qui propose des places de bénévoles dans divers lieux, dont la Soupe. Et ça marche ! Après x temps chez Macadam Services, Sylvain intègre cette nouvelle mesure, heureux d'être parvenu à ce qu'il voulait et de rester au sein de la Fondation Mère Sofia dans laquelle il se sent exister.

Nous en profitons pour exprimer notre grande satisfaction quant à la régularité et la stabilité de nos bénéficiaires, ce qui traduit de leur engagement personnel dans les missions qui leur sont confiées.

	2014	2013	2012	2011	2010
Nbre de bénéficiaires	26	26	32	31	32
Nbre de missions	502	400	310	423	359
	pour 431 clients, dont 47 entreprises (16) et institutions (14)	pour 364 clients, dont 47 entreprises (23) et institutions (14)	pour 250 clients, dont 42 entreprises (12) et institutions (30)	pour 321 clients, dont 48 entreprises et institutions	pour 256 clients, dont près de 50 entreprises et institutions
pour un chiffre d'affaire de	104'875.95	101'708.05	100'139.00	159'325.00	118'000.00
Heures travaillées	3'088	3'136	2'637	3'824	3'899

Durant l'année, la liste d'attente pour Macadam Services a à nouveau joué du yoyo. Cet engouement des bénéficiaires pour notre structure démontre de réelles lacunes dans la prise en charge de certaines populations précarisées ayant besoin d'une activité régulière leur permettant une reprise de confiance et une valorisation de leur image. La philosophie de travail, l'attitude professionnelle de l'équipe éducative et son dynamisme ont créé une réelle valeur ajoutée, mais, structurellement, Macadam Services ne peut répondre à la demande.

La prise en charge des bénéficiaires est l'élément central de notre réflexion et de l'occupation du temps des travailleurs sociaux. Les problématiques rencontrées à Macadam Services restent lourdes. Ainsi, notre prise en charge, nos procédures de suivi et de soutien sont très importantes et impliquent des besoins marqués en temps et en compétences spécifiques.

Kévin veut s'inscrire à Macadam. Son assistante sociale lui en a parlé et il serait tout content de gagner un peu d'argent. Comme nous n'avons pas de place à ce moment-là, nous l'orientons dans une autre mesure. Malheureusement, il se fait virer après quelques semaines à cause de sa consommation excessive d'alcool. Il nous recontacte et commence à Macadam. Il s'avère que sa situation est complexe : il s'est fait jeter de son appart et a dû retourner vivre avec son père, avec lequel les rapports sont pour le moins explosifs. De plus, il est en attente de deux jugements différents, avec risque d'incarcération, ce qui l'empêche de se projeter et d'avancer dans sa situation. A Macadam, il continue sa dégringolade et glisse dans une dépression qui alimente sa consommation d'alcool. Il tombe ensuite dans une consommation d'héro, qui resterait occasionnelle.

Il se raccroche au marché des chômeurs qu'il investit de manière intense, tout comme Macadam qu'il met sur un piédestal. Toujours dans l'espoir d'avoir des nouvelles de la machine judiciaire, la mesure de 6 mois est renouvelée une première fois, puis deux prolongations de 3 mois sont accordées, avec chaque fois des ultimatums d'une assistante sociale qui peine à comprendre le tunnel dans lequel se trouve Kévin. Finalement, après un dernier mois à nos côtés, il quitte Macadam sans autre solution que de continuer à vendre ce qu'il construit au marché...

Les problématiques identifiées chez nos bénéficiaires à leur entrée à Macadam se répartissent comme suit:

	Hommes	Femmes	Total
Polytoxicomanie	32%	25%	31%
Alcoolisme	23%	25%	23%
Problèmes psychiques (dépression, crise d'anxiété)	23%	25%	23%
Autres problématiques	23%	25%	23%

Il est à noter que certains de nos bénéficiaires souffrent de plusieurs des problématiques citées. Dans ce cas, nous les avons répartis en fonction de ce qui était prédominant.

De ces statistiques, nous pouvons observer que les addictions restent la principale problématique rencontrée à Macadam Services, avec toutes les difficultés que cela entraîne. Notre capacité d'adaptation nous permet de relever ce défi et nous

souhaitons toujours maintenir notre accueil à bas seuil. Nos bénéficiaires apprennent à gérer leur consommation et nous les accompagnons dans la prise de conscience des limites liées à une éventuelle surconsommation, sans juger, ni imposer.

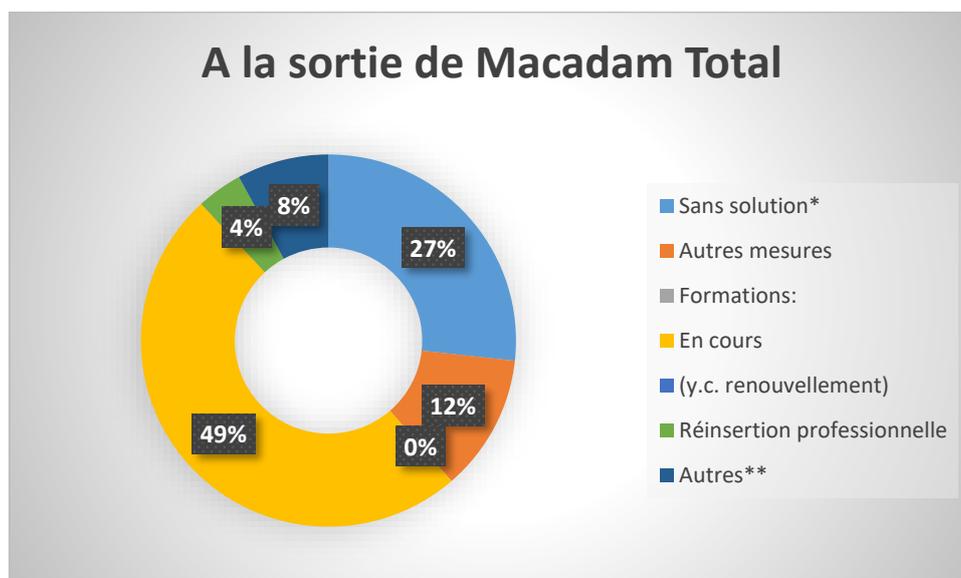
Le salaire moyen pour 2014 est de CHF 312.85 par mois (CHF 151.90 pour les femmes et CHF 329.50 pour les hommes, le nombre de mandats physiquement harassant étant plus nombreux). Le salaire mensuel maximum s'élève à CHF 1'012.50. Dès l'engagement, nous assurons à nos bénéficiaires de pouvoir effectuer une mission par semaine. Toutefois, grâce à la stabilité des équipes, au nombre moins élevé d'employés sur l'année et à la quantité en constante augmentation des mandats confiés par nos clients, nous sommes parvenus à augmenter de manière progressive l'occupation des employés, tout en respectant les capacités de chacun.

La durée de l'engagement à Macadam Services est de 6 mois, que nous pouvons renouveler si la situation le justifie. Si le bénéficiaire a suffisamment progressé et se sent prêt, nous tentons de l'orienter dans une mesure plus haut seuil, ou, du moins, vers une structure lui permettant de mettre à profit ses acquisitions et d'en développer d'autres.

Il demeure cependant difficile d'orienter des personnes en phase active de consommation (quel que soit le produit consommé), étant donné le peu de choix de structures compétentes et ouvertes à les accompagner. Cela se répercute donc sur nos statistiques de sortie : les « sans solution » consistent en une part importante de nos pourcentages sur laquelle nous n'avons aucun moyen d'action, tandis que les « autres » représentent soit des projets en cours ne concernant pas l'activité professionnelle en tant que telle, soit des interruptions de mesure pour diverses raisons.

Toutefois, nous ne saurions considérer l'orientation à la sortie comme seul facteur d'évaluation de réussite. En effet, lors de la mise en place du suivi, nous accordons une attention particulière à l'établissement d'objectifs personnalisés. La plupart des buts, ainsi décidés avec la personne, et en accord avec son assistant social, sont atteints. Mais ce sont là des éléments que nous ne pouvons évaluer statistiquement, ces buts étant très souvent liés à une progression personnelle non mesurable, ni quantifiable.

A la sortie de Macadam			
	Homme	Femme	Total
Sans solution*	27%	25%	27%
Autres mesures	9%	25%	12%
Formations:	0%	0%	0%
En cours (y.c. renouvellement)	55%	25%	50%
Réinsertion professionnelle	5%	25%	4%
Autres**	5%	0%	8%



*= Sans solution adaptée lors de la fin de la prise en charge par Macadam Services.

**= Arrêt de Macadam Services pour raison de santé, ou sans que nous sachions où allait la personne.

Evénements marquants de l'année 2014

Au niveau de l'équipe...

Malgré toutes les difficultés partagées par nos bénéficiaires, les lubies de certains de nos clients et les vies personnelles de chacun, les trois collaborateurs continuent leur bout de chemin main dans la main, développant complicité et humour. La Responsable de l'entité tient ici à les remercier profondément pour tout ce partage !

Au niveau des mandats...

Courant 2014, certains mandats ont marqué les esprits de manière plus particulière. Pour la 5^{ème} année consécutive, nous avons été mandatés pour l'aide à la logistique de la Nuit des Musées. C'est ainsi que l'une de nos équipes s'est occupée de la livraison, puis du rapatriement des documents promotionnels de l'événement (affiches, tickets d'entrée, plaquettes, etc.), à la grande satisfaction de notre client. Cela fait également 5 ans que nous faisons une fois par semaine le ménage des locaux de l'association Sport'ouverte.

Les mandats privés ont, eux aussi, demandé un investissement considérable, tant pour leur organisation que pour leur accomplissement et au vu de leur nombre croissant. Nous relèverons 2 mandats particulièrement éprouvants, soit le débarras d'un appartement de 7 pièces bien rempli à la place Chauderon, ainsi que le déménagement mal organisé d'un client sur Lausanne, déménagement qui s'est terminé en soirée !

Au niveau des bénéficiaires...

Nous sommes toujours aussi sensibles aux histoires de vie que partagent avec nous les personnes qui croisent notre route. Qu'elles deviennent ensuite bénéficiaire de Macadam Services ou non, ces personnes viennent d'abord rendre compte de leur situation problématique, souvent avec beaucoup d'émotion. C'est avec la plus grande humilité que nous les écoutons se dévoiler pour les orienter au mieux. Malheureusement, nous ne pouvons parfois pas répondre aux attentes exprimées.

Toutefois, lorsque la décision est prise de travailler ensemble, nous sommes souvent impressionnés par l'investissement et la progression des bénéficiaires dans un mieux-être. C'est pourquoi, pour les remercier de leur implication de manière plus symbolique, nous les avons conviés pour une fondue chinoise juste avant Noël dans nos locaux. 9 bénéficiaires, anciens et actuels, ont répondu présent et le repas s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse. Une manière bien sympathique de clore l'année.

LE PARACHUTE



Concept

Le Parachute est un foyer bas seuil pour adolescents de 14 à 18 ans. Ceux-ci sont placés par le SPJ, le Tribunal des mineurs ou l'Office du tuteur général pour une période de un mois, renouvelable à chaque fin de mois. Cet accueil se fait sur un modèle bas seuil qui demeure singulier et original dans

le canton. Ces adolescents vivant des situations d'échec et de rupture se voient ainsi offrir un mode de prise en charge accessible visant à la restauration de l'image de soi et de leur manière d'être en relation avec le monde des adultes.

Le Parachute offre depuis le 4 août 2008, cette prise en charge alternative, à savoir basée sur des compétences individuelles diversifiées et un accueil à haut seuil de tolérance. En effet, il s'agit d'apporter non pas une nouvelle prestation, mais une nouvelle manière d'appréhender la prise en charge des jeunes en grande difficulté.

Les foyers « traditionnels » ont une approche éducative contrôlante, basée sur la nécessité pour les jeunes adultes d'acquérir un cadre référentiel. Or certains jeunes ne peuvent intégrer ce type de prise en charge, car avant de pouvoir assimiler un tel référent social, ils doivent acquérir les moyens de pouvoir entrer en lien avec le milieu adulte.

Le Parachute comble ainsi un vide existant au niveau d'un lieu d'accueil à bas seuil pour jeunes, là où les modèles de prise en charge traditionnels s'avèrent être inopérants.

Le Parachute est aussi:

Un lieu d'écoute où chacun peut obtenir un soutien approprié, une orientation et un accompagnement en fonction des besoins spécifiques exprimés. Des activités culturelles et récréatives en vue de favoriser l'approche de l'autre et la reconstruction du lien social.

Le Parachute est surtout:

Un lieu de vie où les jeunes fortement marginalisés peuvent recréer un lien avec leur réseau.

REMERCIEMENTS

Parmi les nombreux donateurs ayant soutenu la Fondation tout au long de l'année 2013, nous tenons à adresser une reconnaissance toute particulière à:

- Canton de Vaud
- Commune de Lausanne
- Fidius serv. Trustee of Samarie
- Fondation Pierre Demaurex
- Fondation Dr Alfred Fischer
- Fondation Ernest Matthey
- Fondation Joy
- Entreprise Charmoy
- ECA
- Jardins du Flon et Jardins d'Ouchy
- Loterie Romande
- Table Suisse
- Retraites Populaires Vie
- Société fiduciaire Intermandat SA
- Unilever, Knorr
- Parking de la Riponne
- Migros
- Manor, Lausanne
- Coop
- Boulangerie Christian Boillat à St-Pierre, Lausanne
- Boulangerie Laurent Buet à St-Laurent et Gd-St-Jean, Lausanne
- Boulangerie Polli à la Rue de l'Ale, Lausanne
- Boulangerie Gumina, Prilly

- Boulangerie Millioud, Echallens et Cheseaux
- Boulangerie Perey, Echallens
- La Maison du blé et du pain, Echallens

Et surtout :

Tous nos donateurs, connus ou anonymes qui, avec une grande régularité, nous assurent de leur soutien et de leurs encouragements.

Les nombreux bénévoles qui participent activement au bon fonctionnement de nos activités.

Nous remercions chaleureusement les coureurs et les compteurs de la Course aux Sponsors qui donnent leur sueur et leur temps sans compter, ainsi que tous les bénévoles des Kits de Survie.

Et enfin, nos collaborateurs, qui, par leur engagement, permettent à la Fondation Mère Sofia, de venir en aide aux plus démunis, sans discrimination et dans le respect de la dignité humaine.